



**CANADA  
QUÉBEC – MRC DU GRANIT  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER**

**ST-LUDGER, LE 12 MAI 2020**

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Ludger tenue le mardi 12 mai 2020 à 19 h, via conférence Web ou téléphonique, à laquelle sont présents les conseillers Bernard Rodrigue, Denis Poulin, Jean-Luc Boulanger, Goderic Purcell, Roger Nadeau et Thérèse Lachance. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Tous forment quorum sous la présidence de monsieur Bernard Therrien, maire. Madame Julie Létourneau, directrice générale, est présente par conférence Web et assume le secrétariat.

Assiste également à la séance, par conférence Web, Madame Julie Richard, directrice générale adjointe.

Résolution 2020-05-127

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au Conseil municipal de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est de l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du Conseil municipal et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil municipal et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par conférence Web ou téléphonique;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin  
APPUYÉ PAR : monsieur Roger Nadeau  
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil municipal et les officiers municipaux puissent y participer par conférence Web ou téléphonique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

La régularité du quorum ayant été constatée par monsieur le maire, celui-ci déclare la séance ordinaire ouverte en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Résolution 2020-05-128

ATTENDU que chacun des membres du conseil a reçu le projet d'ordre du jour du 12 mai 2020 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell  
APPUYÉ PAR : madame Thérèse Lachance  
ET RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour qui suit :

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions de l'assistance

4. Adoption du procès-verbal du 14 avril 2020
5. Activités de fonctionnement au 8 mai 2020 – Dépôt
6. Comptes payés et à payer au 8 mai 2020 – Adoption
7. Conseil municipal :
  - 7.1 Enregistrement des séances ordinaires et extraordinaires
  - 7.2 Admissibilité des élus à la Prestation canadienne d'urgence
8. Administration :
  - 8.1 COVID-19 – Achat de fournitures et aménagement du bureau municipal
  - 8.2 GRH – Retour au travail
  - 8.3 Règlement n° 2020-232 modifiant le règlement de taxation 2020 – Adoption
  - 8.4 Modification du règlement 2019-218 (Frais de repas)
  - 8.5 MI Consultants :
    - 8.5.1 Classement des dossiers fournisseurs
    - 8.5.2 Archivage
  - 8.6 Photocopieur – Achat ou location
  - 8.7 Formations :
    - 8.7.1 Infotech – Atelier de formation
    - 8.7.2 ADMQ – La grande Webdiffusion « Gestion municipale »
  - 8.8 Cobaric – Renouvellement du membership
  - 8.9 Règlement sur les chiens dangereux
9. Voirie :
  - 9.1 Appel d'offre abat-poussière – Étude et décision
  - 9.2 Achat de matériaux granulaires – Étude et décision
  - 9.3 Travaux d'asphalte – Étude et décision
  - 9.4 Entretien des trottoirs
  - 9.5 Achat d'un moteur pour le compacteur
  - 9.6 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier – Demande d'aide financière
  - 9.7 Règlement municipal relatif à la circulation des camions et véhicules-outils
  - 9.8 Balayage rue du Moulin
10. Eau potable
11. Eaux usées :
  - 11.1 Nettoyage trappes sable, sanitaire + pluvial
12. Service incendie :
  - 12.1 Admissibilité des pompiers volontaires à la Prestation canadienne d'urgence
  - 12.2 Demande du directeur du service incendie
  - 12.3 Formation « Attaque transitoire »
  - 12.4 Unité d'urgence – réparations
13. MRC – Déclarations de compétence
  - 13.1 Ordures ménagères
  - 13.2 Matières recyclables
  - 13.3 Matières organiques
14. Projet d'un parcours photographique – Confection des structures
15. OTJ :
  - 15.1 Service d'animation estivale - Préparatifs
  - 15.2 Piscine – Nettoyage et vérifications
16. Demandes d'aide financière :
  - 16.1 Club Chasse et Pêche – Travaux de stabilisation de la berge de la Rivière Samson
  - 16.2 Entente entre la Coopérative du Club de golf du lac Mégantic et la Municipalité de Saint-Ludger
17. Varia
18. Dépôt de documents pour information
19. Répertoire du courrier reçu au 8 mai 2020
20. Période de questions de l'assistance.
21. Levée de la séance ordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

### **3. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**

Suite aux mesures ministérielles exceptionnelles dans le cadre du COVID-19, la séance a lieu à huis clos donc aucune personne présente et aucune question reçue.

### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 AVRIL 2020**

Résolution 2020-05-129

ATTENDU que chacun des membres du conseil présents déclare avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2020 et en avoir pris connaissance ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell

APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin

ET RÉSOLU

QUE la directrice générale soit dispensée de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2020 et que ce procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

### **5. ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT AU 8 MAI 2020 – DÉPÔT**

Les activités de fonctionnement au 8 mai 2020 ayant été distribuées préalablement aux conseillers, ceux-ci s'en déclarent satisfaits.

### **6. COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 8 MAI 2020 – ADOPTION**

Résolution 2020-05-130

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil a en main la liste des comptes payés et à payer ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Thérèse Lachance

APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin

ET RÉSOLU

QUE les comptes ci-dessous présentés totalisant 113 576.20 \$ soient payés par la directrice générale quand il y aura lieu, avec imputation aux postes budgétaires adéquats.

#### SALAIRES NETS PAYÉS POUR AVRIL 2020

Élus municipaux	3 514.22 \$
Employés municipaux	10 478.39 \$
Pompiers volontaires	1 650.19 \$
Ministre Revenu du Québec (Part employé+employeur)	4 662.71 \$
Receveur Général du Canada (Part employé+employeur)	1 981.86 \$
CSST	302.74 \$
RVER (Part employé)	443.85 \$
<b>TOTAL DES SALAIRES NETS PAYÉS : AVRIL 2020</b>	<b>23 033.96 \$</b>

#### CHÈQUES ÉMIS AVRIL 2020

BELL MOBILITÉ INC.	119.38 \$
RÉSIDENCE SÉRÉNITÉ	730.02 \$
Hydro-Québec	3 121.49 \$
LA CAPITALE ASSUREUR	773.07 \$
R. Paré Excavation Inc	2 562.79 \$

Sogetel Inc	984.57 \$
Visa Desjardins	90.08 \$
<b>TOTAL DES CHÈQUES ÉMIS : AVRIL 2020</b>	<b>8 381.40 \$</b>

**COMPTES À PAYER AVRIL 2020**

ALAIN THERRIEN	4.30 \$
Avensys	4 725.47 \$
BRANDT TRACTOR Ltd	156.16 \$
Canada Post Corporation	196.62 \$
Centre d'extincteur SL	638.00 \$
ÉNERGIES SONIC INC.	1 397.98 \$
ENVIRONEX	370.52 \$
Équipement de bureau Demers Inc	166.68 \$
Fernand Dufresne Inc.	242.78 \$
JÉRÉMIE MAHEUX	4.30 \$
Julie Létourneau	33.40 \$
L'Écho de Frontenac Inc	60.00 \$
Les Fabrications Pierre Fluet Inc	1 127.02 \$
M.R.C. Du Granit	56 907.13 \$
Municipalité de Audet	450.00 \$
MUNICIPALITÉ DE MILAN	1 314.96 \$
Municipalité du Lac-Drolet	1 128.93 \$
Municipalité Saint-Gédéon-De-Beauce	2 290.26 \$
Priorité StraT J Inc.	1 047.94 \$
PRODUITS SANY	268.35 \$
PUROLATOR INC.	65.36 \$
QUATORZE COMMUNICATIONS INC.	201.21 \$
R. Paré Excavation Inc	799.08 \$
Réseau D'Aqueduc Lapierre Inc.	2 974.90 \$
Sanitaire Lac-Mégantic 2000 Inc	468.68 \$
Services Sanitaires Denis Fortier	3 722.22 \$
SIMON DALLAIRE	4.30 \$
Solutions GA	182.42 \$
STÉPHANE ARGUIN	4.30 \$
Stéphane Dulac	4.30 \$
Stéphane Pépin	4.30 \$
Steve Fecteau	4.30 \$
Valoris	204.53 \$
VINCENT MORIN	4.30 \$
Vincent Morin	1.72 \$
Visa Desjardins	68.42 \$
Wolters Kluwer	911.40 \$
Yves Paré	4.30 \$
<b>TOTAL DES COMPTES À PAYER : AVRIL 2020</b>	<b>82 160.84 \$</b>
<b><u>TOTAL DES COMPTES : AVRIL 2020</u></b>	<b><u>113 576.20 \$</u></b>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

**7. CONSEIL MUNICIPAL :**

**7.1 Enregistrement des séances ordinaires et extraordinaires**

Suite à l'arrêté ministériel 2020-028 du 25 avril dernier, toute séance doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat des délibérations des membres. Pour ce faire, la résolution suivante est adoptée :

Résolution 2020-05-131

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger  
APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin  
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise l'achat d'une banque de temps Web chez Quatorze Communications au coût de 261.00 \$, taxes en sus, leur permettant de procéder à la création d'une nouvelle page sur notre site Web, à l'ouverture d'un compte YouTube pour l'hébergement vidéo ou audio, à l'intégration d'un premier fichier sur notre site internet et à la formation du personnel ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-130-00-340 *Dépenses de publication et d'information*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

**7.2 Admissibilité des élus à la Prestation canadienne d'urgence**

Pour les élus qui ont été mis à pied par leur employeur, ils seront maintenant couverts par le Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels (PITRE) lorsque ces derniers reçoivent une rémunération mensuelle entre 1 000 \$ et 2 000 \$.

**8. ADMINISTRATION :**

**8.1 COVID-19 – Achat de fournitures et aménagement du bureau municipal**

Résolution 2020-05-132

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Thérèse Lachance  
APPUYÉ PAR : monsieur Roger Nadeau  
ET RÉSOLU

QU'un virement de crédit de 2 000.00 \$ soit effectué du poste budgétaire 02-701-00-527 *Entretien et réparation – Piscine OTJ* au poste budgétaire 02-230-00-670 *Fournitures – Sécurité civile* ;

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale à procéder à l'achat de fournitures et d'équipement de sécurité nécessaires pour un montant maximal de 2 000 \$ afin d'assurer la santé et la sécurité des employés municipaux, à savoir :

- Thermomètres sans contact
- Gants
- Masques
- Visières
- Combinaisons
- Plexiglass pour le bureau municipal
- Pastilles d'identification (respecter le 2 mètres)
- Panneaux d'affichage indiquant les consignes.

QUE ces dépenses soient payées à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-230-00-670 *Fournitures – Sécurité civile*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

## **8.2 GRH – Retour au travail**

Résolution 2020-05-133

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue  
APPUYÉ PAR : monsieur Roger Nadeau  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Ludger avise la Municipalité de Milan que les services de son inspecteur en bâtiment et environnement sont requis à compter du 14 mai prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

## **8.3 Règlement n°2020-223 modifiant le règlement de taxation 2020 – Adoption**

Résolution 2020-05-134

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell  
APPUYÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger  
ET RÉSOLU

QUE le Règlement n°2020-232 modifiant le règlement de taxation 2020 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

## **8.4 Modification du règlement 2019-218 (Frais de repas)**

Avis de motion 2020-174

Le conseiller Denis Poulin donne avis de motion de la présentation d'un règlement modifiant le règlement n° 2019-218 concernant les frais de kilométrage et les frais de repas et devant être adopté lors d'une session ultérieure.

Le projet de ce règlement est présenté aux membres du Conseil municipal.

## **8.5 MI-CONSULTANTS :**

### **8.5.1 Classement des dossiers fournisseurs**

Résolution 2020-05-135

ATTENDU que la mise en place de certains outils d'automatisation peut améliorer l'efficacité des employées suite à notre virage numérique ;

ATTENDU la proposition reçue de Mi-Consultants ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Thérèse Lachance  
APPUYÉ PAR : monsieur Goderic Purcell  
ET RÉSOLU

QU'un virement de crédit de 1 465.00 \$ soit effectué du poste budgétaire 02-701-00-527 *Entretien et réparation – Piscine OTJ* au poste budgétaire 02-130-00-671 *Matériel informatique – maintenance, réparation* ;

QUE la proposition déposée par Mi-Consultants soit acceptée au coût de 1 395.00 \$, taxes en sus, installation incluse ;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat de vente du logiciel OTOClass ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-130-00-671 *Matériel informatique – maintenance, réparation.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

### **8.5.2 Archivage**

Ce point sera discuté lors du budget 2021.

### **8.6 Photocopieur – Achat ou location**

#### Résolution 2020-05-136

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell

APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin

ET RÉSOLU

QU'un virement de crédit de 8 905.00 \$ soit effectué du poste budgétaire 02-701-00-527 *Entretien et réparation – Piscine OTJ* au poste budgétaire 03-310-00-726 *Système informatique / photocopieur* ;

QUE l'achat d'un photocopieur de marque ImageRunner Advance DX C3730i Canon soit autorisé chez Groupe GT au montant de 8 480.00 \$, taxes en sus, livraison, installation et formation incluses, telle que décrit à la soumission n° M13175 ;

QUE la Municipalité accepte le plan de service offert aux taux fixes 5 ans suivants et incluant la poudre, les pièces, la main-d'œuvre et les déplacements :

- 0.0099 \$ / la copie noire
- 0.0683 \$ / la copie couleur

QUE cet achat soit payé à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 03-310-00-726 *Système informatique / photocopieur.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

### **8.7 Formations :**

#### **8.7.1 Infotech – Atelier de formation**

##### Résolution 2020-05-137

ATTENDU qu'Infotech organise un atelier de formation en ligne en 2 parties les 20 et 21 mai 2020 au coût de 245.00 \$, taxes en sus ;

CONSIDÉRANT que madame Julie Richard, directrice générale adjointe, désire assister à cet atelier de formation ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin

APPUYÉ PAR : madame Thérèse Lachance

ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE madame Julie Richard, directrice générale adjointe, soit autorisée à participer à l'atelier de formation d'Infotech ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-130-00-454 *Inscription session de formation*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

### **8.7.2 ADMQ – La grande Webdiffusion « Gestion municipale »**

#### Résolution 2020-05-138

ATTENDU que dans le contexte actuel de la COVID-19 et de l'annulation des formations en salle et du congrès annuel, l'ADMQ propose un nouvel événement 100 % Web qui s'intitule « La grande Webdiffusion gestion municipale » du 16 au 18 juin 2020 au coût de 375.00 \$, taxes en sus ;

ATTENDU que 9 webinaires ont été conçus pour les gestionnaires municipaux et leurs employés et pourront être écoutés en direct ou en enregistrement jusqu'au 4 septembre 2020 ;

CONSIDÉRANT que madame Julie Létourneau, directrice générale, désire assister à cette grande webdiffusion ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin  
APPUYÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger  
ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE madame Julie Létourneau, directrice générale, soit autorisée à participer à la grande Webdiffusion gestion municipale proposée par l'ADMQ ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-130-00-454 *Inscription session de formation*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

### **8.8 Cobaric – Renouvellement du membership**

#### Résolution 2020-05-139

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell  
APPUYÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Ludger procède au renouvellement de son adhésion 2020 au Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) au coût de 50.00 \$ ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-130-00-494 *Cotisations versées à ass. et abonnements*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

### **8.9 Règlement sur les chiens dangereux**

La directrice générale informe le Conseil municipal des procédures à faire concernant cette nouvelle réglementation qui est entrée en vigueur le 3 mars dernier.

## **9. VOIRIE :**



### **9.1 Appel d'offres abat-poussière – Étude et décision**

Résolution 2020-05-140

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Ludger a effectué une demande d'appel d'offres sur invitation pour l'achat d'abat-poussière (chlorure de calcium liquide concentré à 35 %) ;

ATTENDU que deux soumissions ont été reçues et étudiées ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell  
APPUYÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger  
ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de la résolution ;

QUE le contrat de fourniture de chlorure de calcium liquide concentré à 35 % soit attribué à Sel IceCat Inc. au prix hors taxes de 290.00 \$/m3;

QUE ce contrat soit payé à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-320-00-635 *Calcium : abat-poussière*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

### **9.2 Achat de matériaux granulaires – Étude et décision**

L'ouverture des soumissions se fera à huis clos le 19 mai prochain à 14h et l'enregistrement sera mis sur le site SEAO. La décision sera prise lors d'une séance extraordinaire du Conseil municipal.

### **9.3 Travaux d'asphaltage – Étude et décision**

L'ouverture des soumissions se fera à huis clos le 19 mai prochain à 14h15 et l'enregistrement sera mis sur le site SEAO. La décision sera prise lors d'une séance extraordinaire du Conseil municipal.

### **9.4 Entretien des trottoirs**

La directrice générale informe le Conseil municipal que des réparations seront nécessaires à certains endroits. Ces réparations seront effectuées lors des travaux d'asphaltage.

### **9.5 Achat d'un moteur pour le compacteur**

Résolution 2020-05-141

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell  
APPUYÉ PAR : monsieur Roger Nadeau  
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise l'achat d'un moteur GX160QX chez Performance NC Lac-Mégantic au coût de 450.00 \$, taxes en sus ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-320-00-640 *Pièces et accessoires – Voirie été*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

### **9.6 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier – Demande d'aide financière**

## Résolution 2020-05-142

ATTENDU que le Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal permet d'obtenir une aide financière appréciable par l'intermédiaire du bureau du Député de Beauce-Sud ;

ATTENDU qu'il y a lieu d'introduire une demande d'aide de la Municipalité pour l'année 2020 ;

CONSIDÉRANT l'ensemble des travaux d'entretien du réseau rural et en particulier l'état de dégradation du Rang 1 Sud (entre le 140A, Rang 1 S et le 136, Rang 1 S) ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin

APPUYÉ PAR : madame Thérèse Lachance

ET RÉSOLU

QUE le projet suivant soit planifié pour réalisation durant l'été 2020 :

Rang 1 Sud (entre le 140A, Rang 1 S et le 136, Rang 1 S) – Rechargement du chemin d'une longueur de 1 000 m

- étendre 15 cm de matériel brut (gravier / tuf) sur 1 000 m par 9 m 3 172.5 TM – 205 voyages	30 275 \$
- temps de nivelage (10 h à 120 \$/h)	1 200 \$
- temps transport matériel granulaire (12 h à 5 camions à 75 \$/h)	4 500 \$

QUE ce projet totalisant une dépense de 35 975 \$ fasse l'objet d'une demande d'aide financière auprès du Député de Beauce-Sud, monsieur Samuel Poulin, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

### **9.7 Règlement municipal relatif à la circulation des camions et véhicules-outils**

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil municipal.

### **9.8 Balayage rue du Moulin**

La Municipalité a été avisée que R Paré Excavation a été mandaté par Bois Poulin afin de procéder au balayage de la rue du Moulin à raison d'une fois par semaine.

## **10. EAU POTABLE**

La directrice générale informe le Conseil municipal des règles allégées par le ministère concernant les opérateurs en eau potable.

### **11. EAUX USÉES :**

La directrice générale informe le Conseil municipal des règles allégées par le ministère concernant les opérateurs en eaux usées.

#### **11.1 Nettoyage trappes sable, sanitaire + pluvial**

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil municipal.

## **12. SERVICE INCENDIE :**

### **12.1 Admissibilité des pompiers volontaires à la Prestation canadienne d'urgence**

Pour les pompiers qui ont été mis à pied par leur employeur, ils seront maintenant couverts par le Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels (PITRE) lorsque ces derniers reçoivent une rémunération mensuelle entre 1 000 \$ et 2 000 \$.

### **12.2 Demande du directeur du service incendie**

La directrice générale informe le Conseil municipal de la demande du directeur incendie concernant l'éventuel poste par intérim dans une autre municipalité. Le Conseil n'a pas d'objection.

### **12.3 Formation « Attaque transitoire »**

Résolution 2020-05-143

ATTENDU que le service incendie de St-Ludger désire suivre la formation Attaque transitoire d'une durée de 8 heures offerte par Accès Compétences CSRS à St-Ludger le 5 et 6 juin prochain au coût de 2 140.00 \$, excluant les frais de repas, d'hébergement et de déplacements pour 2 formateurs ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin  
APPUYÉ PAR : monsieur Goderic Purcell  
ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le service incendie de St-Ludger soit autorisé à suivre la formation Attaque transitoire qui aura lieu à St-Ludger ;

QUE les pompiers soient compensés lors de la formation sur base du taux horaire utilisé pour les formations ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles aux postes budgétaires 02-220-00-454 *Cours Pompiers : Formation*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

### **12.4 Unité d'urgence – Réparations**

Monsieur le maire informe le Conseil municipal des réparations effectuées sur l'unité d'urgence suite à l'inspection annuelle de la SAAQ.

## **13. MRC – DÉCLARATIONS DE COMPÉTENCE**

### **13.1 Ordures ménagères**

Dépôt de la résolution de déclaration de compétence concernant les ordures ménagères. Le Conseil municipal n'a pas d'objection à ce que la MRC du Granit ait la compétence en cette matière.

### **13.2 Matières recyclables**

Dépôt de la résolution de déclaration de compétence concernant les matières recyclables. Le Conseil municipal n'a pas d'objection à ce que la MRC du Granit ait la compétence en cette matière.

### **13.3 Matières organiques**

Dépôt de la résolution de déclaration de compétence concernant les matières organiques. Le Conseil municipal n'a pas d'objection à ce que la MRC du Granit ait la compétence en cette matière.

**14. PROJET D'UN PARCOURS PHOTOGRAPHIQUE – CONFECTION DES STRUCTURES**

Suite à la présentation des différentes options proposées par Marlène Bachand de la MRC du Granit, le Conseil municipal opte pour l'option C.

**15. OTJ :**

**15.1 Service d'animation estivale – Préparatifs**

La Municipalité est toujours en attente des directives et consignes concernant l'ouverture du service d'animation estivale. Une rencontre virtuelle aura lieu le 19 mai prochain.

**15.2 Piscine – Nettoyage et vérifications**

Résolution 2020-05-144

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Roger Nadeau  
APPUYÉ PAR : monsieur Goderic Purcell  
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise l'achat des fournitures suivantes :

- 7 gallons de peinture pour piscine bleu océanique chez Centre Peinture Pierre Tanguay au coût unitaire de 86.00 \$, taxes en sus ;
- 3 sacs de 17 kg de ciment SIKA TOP 123 au coût unitaire de 75.00 \$, taxes en sus, et 3 contenants de 4 litres de liquide SIKA TOP 111/121/122/123 au coût unitaire de 24.25 \$, taxes en sus, chez Piscines Soucy Inc.

QUE le Conseil municipal autorise Carmel Dumas à procéder au nettoyage, à la réparation du ciment et à la peinture de la piscine municipale ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-701-00-527 *Entretien et réparation – Piscine OTJ*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

**16. DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE :**

**16.1 Club Chasse et Pêche – Travaux de stabilisation de la berge de la Rivière Samson**

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil municipal.

**16.2 Entente entre la Coopérative du Club de golf du lac Mégantic et la Municipalité de Saint-Ludger**

Résolution 2020-05-145

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Ludger a accepté de participer au projet enseigne et marqueur de départ pour les années 2018 à 2021 inclusivement, soit pour une durée de 4 ans ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell  
APPUYÉ PAR : madame Thérèse Lachance  
ET RÉSOLU

QU'un chèque de 500.00 \$ soit fait à l'ordre du Club de Golf du lac Mégantic portant la mention « contribution financière 2020 » ;

Que cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-190-00-959 *Subventions aux organismes sans but lucratif*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

## 17. VARIA

Aucun point ajouté.

## 18. DÉPÔT DE DOCUMENTS POUR INFORMATION

Les documents suivants ont été remis au Conseil pour information :

- ⇒ Conseil des maires – PV du 22 avril 2020
- ⇒ Membre en direct
- ⇒ Bulletin Contact – Édition du 20 avril 2020
- ⇒ Mini-Scribe – Mai 2020, vol. 29, n° 5

## 19. RÉPERTOIRE DU COURRIER REÇU AU 8 MAI 2020

Résolution 2020-05-146

ATTENDU que la correspondance reçue au bureau municipal entre le 10 avril et le 8 mai 2020 est classée sous 4 rubriques :

- |            |                |
|------------|----------------|
| ⇒ Régional | ⇒ Communiqués  |
| ⇒ Général  | ⇒ Publications |

ATTENDU qu'une liste de cette correspondance a été remise à chaque membre du conseil ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin  
APPUYÉ PAR : monsieur Goderic Purcell  
ET RÉSOLU

QUE la correspondance soit archivée et qu'il y soit donné suite selon les instructions du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

## 20. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Suite aux mesures ministérielles exceptionnelles dans le cadre du COVID-19, la séance a lieu à huis clos donc aucune personne présente.

## 21. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Résolution 2020-05-147

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue.  
QUE la séance ordinaire soit levée. Il est 20 h 29.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

Je, Bernard Therrien, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

---

Bernard Therrien, Maire

---

Julie Létourneau, Dir. Gén.